



CONSEIL MUNICIPAL DE CHÂTILLON-COLIGNY
SÉANCE DU 6 JANVIER 2023
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

En application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation

31 décembre 2022

L'an deux-mille-vingt-trois, le 06 janvier à 18h00,
le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-Coligny dûment convoqué, s'est réuni
à la Mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Florent DE WILDE,
Maire.

Présents

M. Florent DE WILDE, Mme Danielle HURE, M. Philippe CHARAIX, Mme Véronique MANTECON, M. Jean Manuel GÉRARD, M. Cornelis ROMBOUT, M. Jacques NOTTIN, M. Christian FRANK, Mme Nelly TAMEN, M. Stéphane GRAZIA, Mme Marie-Pierre ROBERT, Mme Marie-Claire VAN KEMPEN, Mme Marine MICHAULT, Mme Anne-Marie WATEL, M. Patrice RAVARD, M. Michaël BOURDON.

Absents représentés :

Mme Emilie GANZIN donne pouvoir à M. Stéphane GRAZIA
M. Dylan BEDE donne pouvoir à M. Jean Manuel GÉRARD
Mme Véronique CLAUS donne pouvoir à Mme Anne-Marie WATEL

Nombre de conseillers

en exercice: 19

Présents: 16

Votants: 19

Secrétaire de séance: Mme Marie-Claire VAN KEMPEN

Numérotation	Objet	Sens des votes
N°01-2023	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 09 décembre 2022	Approuvée à l'unanimité
N°02-2023	Demande de subvention au titre des dotations de l'état pour 2023 en vue de l'acquisition du bâtiment de la poste	Approuvée à l'unanimité
N°03-2023	Correction de la répartition des frais de scolarité de l'année scolaire 2021-2022 avec la commune de Dammarie-sur-Loing	Approuvée à l'unanimité
N°04-2023	Correction de la répartition des frais de scolarité de l'année scolaire 2021-2022 avec la commune d'Aillant-Sur-Milleron	Approuvée à l'unanimité
N°05-2023	Autorisation de dépôt du permis de construire relatif a la rénovation de la halle aux veaux et de la grange place du Pâtis	Approuvée à l'unanimité
N°06-2023	Adoption du règlement d'utilisation du local de dépôt des ordures ménagères situé rue Dom Morin	Approuvée à l'unanimité
N°07-2023	Approbation d'un avenant au protocole d'accord signé avec la Fédération des centres musicaux ruraux	Approuvée à l'unanimité

A Châtillon-Coligny, le 11 janvier 2023

Florent DE WILDE
Maire de Châtillon-Coligny



Le secrétaire de séance,
Marie-Claire VAN KEMPEN